LE MONTAGE ET LA MISE EN OEUVRE D'UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP) EFFICACE ET DURABLE

2 semaines

LA ROCHELLE
France

du 7 au 18 décembre 2026

5 400,00 €

prix par personne, hors transport et hébergement

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux d'un partenariat public-privé.

- Maîtriser les étapes de mise en oeuvre d'un projet de PPP.
- Préparer les dispositions juridiques adaptées au projet de PPP.
- Développer les outils de suivi financier d'un projet dans le cadre d'un PPP.

LES + DE VOTRE FORMATION

PACKAGE PEDAGOGIQUE

- Accès individuel à la plateforme digitale collaborative de Forhom (partage, ressources, supports de formation)
- Ouvrage de référence
- Suivi pédagogique tout au long de votre formation

ACCUEIL CONVIVIAL ET PERSONNALISE

- Tarifs préférentiels auprès de nos partenaires hôteliers
- Une carte cadeau et un kit de bienvenue offerts
- Pauses-café et pauses déjeuner offertes les jours de formation
- Découvertes touristiques et moments de convivialité
- Transport en commun local

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de la définition des stratégies nationales de développement.

- Cadres des agences des grands travaux.
- Cadres des ministères en charge des investissements publics.
- Responsables au sein des cellules de passation des marchés.
- Cadres de structures et agences de régulation et supervision de l'exécution des marchés.
- Conseillers juridiques.

BON À SAVOIR

Le terme partenariat public-privé est entendu sous sa forme générique et comprend l'ensemble des types de contrats énoncés dans le programme.

- Les participants sont invités à apporter leurs documents de travail afin d'enrichir le contenu de la formation par leurs propres expériences.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Enjeux et identification d'un projet en PPP

- Les différents types de PPP : le PPP concessif (délégation de service public), contrat de partenariat (CP), BEA, etc.
- Les éléments clés des PPP à prendre en compte pour leur mise en place :
- mission globale, paiement par la personne publique et objectifs de performance du contrat de PPP,
- le cas des DSP : la mission de service public et la rémunération liée à l'exploitation.
- Les concessions support d'une activité d'intérêt général
- L'analyse du droit des États africains
- La répartition des risques entre partenaires selon le type de PPP.

Module 2

La sécurisation juridique d'un PPP

- La préparation de l'option PPP : identification du potentiel de faisabilité d'un projet en PPP, l'évaluation préalable d'un PPP.
- Les procédures de passation des contrats de PPP : type de procédure selon le PPP (avis et contrôle), les spécificités de la mise en concurrence, de la sélection et de l'attribution, les possibilités de négociations/dialogue.
- La rédaction du contrat de PPP (convention de DSP ou contrat de partenariat) : prestations, durée, partage des risques, objectifs de performance, loyers et rémunération liés à l'exploitation, modalités de contrôle, sanctions et pénalités, évolution et fin du contrat.
- La maîtrise des risques de litiges et de contentieux liés aux PPP.

Module 3

La gestion financière d'un projet dans le cadre d'un PPP

- L'évaluation financière et budgétaire de l'option PPP :
- l'analyse coûts-bénéfices : coûts de transaction, délais de réalisation, exposition aux risques etc,
- l'analyse économique et financière du projet : VAN/TRI/ROE,
- la soutenabilité budgétaire du projet,
- les modalités de financement et la structuration des sources de financement.
- La prise en compte des aspects financiers dans un contrat de PPP :
- valorisation financière des clauses de résiliation,
- cohérence financière des clauses de performance et du système de pénalités,
- l'importance d'un modèle financier contractuel.

Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation